



Succession apres décès de mon père

Par **jeanmi2102**, le **06/10/2014** à **14:19**

Mon père est decede le 23 décembre 2013.

Ma mère est toujours vivante.

Mon frère aîné a confié le dossier à un notaires de ses connaissances de suite.

Depuis mon frère cadet a été contacté par le notaire pour des demandes de renseignements dans les 3 mois.

Quant à moi, je n'ai rien reçu du tout de la part du notaire.

Est-ce normal ?

merci de votre réponse.

Par **petibleu**, le **12/11/2014** à **20:49**

bonjour jeanmi.....j'ai 65 ans . (retraité) ..et je suis dans le même cas que vousavez vous eu des réponses à vos questions .? ...(je suis de Nevers , nièvre)....bien cordialement